

40 propositions pour le périphérique de Paris , & une pétition contre...

La Mission d'Information et d'Evaluation (MIE) du Conseil de Paris sur le périphérique parisien, a remis (par l'intermédiaire de Laurence Goldgrab (RGCI), présidente de la mission, et d'Éric Azière (UDI-MoDem), rapporteur), son rapport.

Le "périph" (1973), est utilisé par 1,2 million de véhicules chaque jour & 400.000 Parisiens et résidents vivent à ses abords.

Pendant 5 mois, des élus parisiens **de toutes tendances politiques** ont travaillé collégalement, pour cette MIE.

& ont proposé 40 mesures pour le boulevard périphérique parisien.



L'objectif : transformer cette autoroute urbaine

en boulevard urbain pour 2030. Le consensus

politique est inédit .

Il va être créé un groupe de pilotage métropolitain, pour que les communes voisines soient parties prenantes de cette transformation .

- En 2020 une étude, renouvelée tous les cinq ans, pour recueillir des données précises sur les déplacements (origines / destinations), les usages et le profil des usagers du périphérique. Les données seront collectées par des capteurs.
- une évolution du mode de gouvernance du périphérique: une structure de coopération, de pilotage et de financement du projet « avenir du périphérique », regroupant les partenaires publics & les collectivités concernées.
- un dialogue régulier entre Paris et les communes limitrophes, en créant une commission sur les projets pour transformer le périphérique & ceux d'urbanisme à proximité du périph
- [D'ici 2024 : une voie réservée et une baisse de la vitesse](#)
- une voie réservée pour les transports en commun, les futures navettes autonomes, le covoiturage, les véhicules propres et de secours :
- actuellement, il y a environ 1,1 passager par véhicule. Il faut : inciter aux transports en commun, au covoiturage et réduire le nombre de véhicules , encourager l'achat de véhicules propres en réservant une voie à ces véhicules non polluants.
- **Abaisser la vitesse à 50 km/h**, pour améliorer la fluidité du trafic. **[C'est cette proposition**

qui est l'objet de la pétition : ("..la différence en matière de bruit est, selon les experts, trop faible pour être perceptible par l'oreille humaine. En fait, si certains riverains ont pu

apprécier des progrès notables, c'est en raison... d'une amélioration du revêtement"), pétition lancée par la :

www.liguedesconducteurs.org 23 avenue Jean Moulin,
75014 Paris 01.43.95.40.20]

- Interdire les poids-lourds en transit (supérieurs à 3,5 tonnes).
 - Achever et développer de nouveaux anti-bruits pour les riverains .
 - Faire des fermetures temporaires pour expérimenter de nouveaux usages : fête populaire, week-end etc..
 - Demander à l'Etat : la réduction à 70kms:h, de la vitesse maximum des axes autoroutiers et des voies rapides qui ceinturent Paris : l'A86, les tronçons de l'A1, l'A103, l'A4, l'A6, l'A13, l'A14 qui sont entre l'A86 et Paris . L'abaissement de la vitesse engendrerait une réduction de la pollution atmosphérique .
-
- le contrôle de la zone à faibles émissions (ZFE) au moyen de lecteurs de plaques de véhicules ; contrôle des émissions sonores (tuyaux d'échappement) des moteurs des deux-roues.
 - Pour développer les transports alternatifs à la voiture, proposer à la région Ile-de-France le développement d'un réseau de bus propres à bonne fréquence de banlieue à banlieue, se doter d'un plan vélo ambitieux en continuité entre Paris et les villes voisines, développer des gares multimodales.....

En 2030 : un boulevard à traverser à pied

Réduire le nombre de voies à 3, dont la voie réservée à certains types de véhicules, là où il y en a 4 ou 5. Les voies dégagées seraient quand cela est possible remises en pleine terre.

Végétaliser le périphérique sur les parois, le terre-plein central et les murs antibruit.

- S'appuyer sur les : Grand Paris Express, prolongation des lignes de métro, réseau de bus, nouvelles lignes de tramway, mobilités douces, intermodalité, délestage du trafic de poids lourds, transport fluvial et ferroviaire pour la logistique, télétravail, etc.
- Le périphérique et ses abords ouvriraient un large espace vert réunissant Paris et les communes limitrophes.
- source : MIE